

Canada maintiendra les forces lui permettant d'assurer sa souveraineté, c'est-à-dire d'identifier et de contrôler les intrusions dans son espace aérien. Il est donc probable qu'il faudra un jour acquérir de nouveaux chasseurs; idéalement, l'appareil choisi pourra servir aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe.

Il a en outre été décidé que les Forces armées canadiennes pourront à l'avenir détacher en tout temps jusqu'à 2,000 hommes pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ce qui permettra au Canada de continuer à apporter une contribution majeure dans ce domaine.

Engagements financiers

Le plus important peut-être, c'est que le Gouvernement a reconnu la nécessité de consacrer aux Forces armées les ressources dont elles ont besoin pour s'équiper convenablement et travailler efficacement. A cette fin, il a été convenu que pour les cinq prochaines années, les crédits de fonctionnement du budget annuel de la Défense seront indexés au taux d'inflation. En

même temps, les dépenses d'investissement s'accroîtront en valeur réelle de 12 pour cent par année jusqu'à concurrence d'au moins 20 pour cent de l'ensemble du budget de la Défense.

La déclaration de M. Richardson a mis fin à douze mois d'incertitude et de préoccupation quant à la mise en œuvre d'une politique de défense déjà approuvée. Ces décisions ont démontré aux Canadiens que le Gouvernement reconnaissait toujours que la sécurité et la politique étrangère du Canada sont mieux servies par sa participation active à la défense collective de l'Occident. Le Gouvernement a toutefois prévu que ces activités seraient organisées de façon à répondre, du même coup, aux besoins du Canada en matière de sécurité nationale.

Pour nos alliés, les décisions prises réglaient la question de la participation active du Canada au système de défense collective et, en même temps, celle de sa contribution traditionnelle à la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

Politique et Forces armées

Régimes militaires et participation politique

par Alexander Craig

La question de la participation politique en régime militaire prend de plus en plus d'importance. De nos jours, environ la moitié des États du Tiers monde sont dirigés soit par des gouvernements militaires, soit par des régimes politiques, au sein desquels l'influence des Forces armées est très forte. Les gouvernements militaires peuvent-ils remettre le pouvoir aux civils? Le feront-ils? Ou les forces armées tenteront-elles de s'institutionnaliser en tant que participants reconnus et régularisés au processus politique, cherchant ainsi à épargner les ravages d'interventions répétées à leurs institutions et à leur pays?

Le présent article étudiera les gouvernements militaires de l'Amérique du

Sud et de l'Europe méridionale en fonction de leurs divergences de vues sur la participation au processus politique. Parmi ceux qui étudient les régimes militaires d'Afrique et d'Asie, certains croient volontiers que les militaires tendent à se retirer graduellement de la politique. Tous ne le voient pas de cet œil, et si l'expérience de l'Amérique latine doit nous enseigner quelque chose, c'est bien de nous garder d'entretenir un tel optimisme. En fait, ce qui se passe en Amérique latine et en Europe méridionale, dans les pays de culture ibérique et méditerranéenne, peut nous donner un aperçu des tendances qui se dessinent ailleurs. Après tout, il ne s'agit pas uniquement des pays les plus